Contrôle radioscopique annuel.

Numéro d'inventaire : 2012.01015
Auteur(s) : R. Delrieu
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : Inspection académique de la Seine-Maritime
Date de création : 1960
Description : Pages dactylographiées et ronéotées.
Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 212 mm
Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Élémentaire
Nom du département : Seine-Maritime
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 2
Lieux : Seine-Maritime

ABF

INSPECTION ACADEMIQUE
de la
SEINE-MARITIME

Service Départemental
de Santé Scolaire

C N A. 71-87-71.
bureau II

ROUEN, le 15 NOV 1960

L'INSPECTEUR d'ACADEMIE de la SEINE-MARITIME,

à Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs
des Ecoles Publiques Primaires et Maternelles
du canton de Duclair

S/C. de Monsieur l'Inspecteur de l'Enseignement
Primaire de Rouen VI

~~ou S/C. de Madame l'Inspectrice des Ecoles Maternelles de~~

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le contrôle radioscopique annuel, prévu par les instructions ministérielles du 1er Août 1956, et obligatoire pour les membres du personnel enseignant et du personnel de service, aura lieu le mercredi 23.11.60 à 9 h 30 heures à l'Ecole de Duclair garçons

Je vous prie de faire part de cette convocation à tout le personnel de votre Ecole.

Les membres du personnel résidant dans la localité, siège de l'examen, sont priés de bien vouloir laisser la priorité à ceux qui résident hors de la localité.

Seuls les Institutrices et Instituteurs remplaçants et remplaçants provisoires nouvellement recrutés depuis le 17 Septembre 1960 et qui auraient subi un examen radioscopique depuis cette date sont dispensés de se rendre à la visite prévue par la présente note.

L'Inspecteur d'Académie,

R. DELRIEU

Hénonville
G et F